

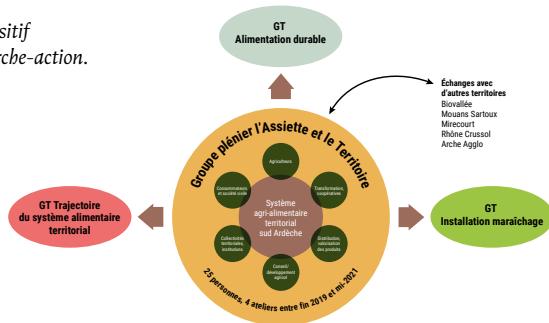
# L'ASSIETTE ET LE TERRITOIRE

## *Recherche-action sur la transition agri-alimentaire en sud Ardèche 2019-2021*

**L**'Assiette et le Territoire est un projet de recherche-action lancé en 2019 par l'Inrae, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, les CIVAM Ardèche et le Collectif Pétalement 07.

Le pari du projet est de construire une compréhension partagée des processus de transition dans le système agri-alimentaire territorial (et de ce qui les empêche) pour appréhender la transition agro-écologique future. C'est aussi d'initier des actions concrètes ciblées qui vont légitimer cette transition. Le projet s'organise autour d'un groupe plénier et de 3 groupes de travail (GT) associant quelques personnes extérieures aux profils complémentaires, sur la trajectoire historique du développement agri-alimentaire du sud Ardèche, sur l'alimentation durable et sur l'installation agricole.

Le dispositif de recherche-action.



Le groupe plénier incarne les différents maillons du système alimentaire: production, transformation, distribution, consommation, développement agricole, institutions publiques, société civile et chercheurs en sociologie, économie, écologie. L'enjeu est de mettre autour de la table des personnes n'ayant pas toutes l'habitude de travailler ensemble, ayant des points de vue différents, voire parfois contradictoires. C'est aussi d'impliquer à la fois des acteurs «mandatés» représentant des organisations, et des acteurs «concernés», citoyens, agriculteurs, restaurateurs etc.

### LES CO-ANIMATRICES DE LA RECHERCHE-ACTION

Claire Lamine, INRAE; Florence Dodet, Parc des Monts d'Ardèche; Marie Simon, Collectif Pétalement 07; Cécile Mathieu, Pays de l'Ardèche Méridionale; Alicia Bird, CIVAM Ardèche.

Contact: assiette.territoire@gmail.com



### RÉALISATIONS CLÉS

→ CRÉATION ET ANIMATION  
d'un collectif multi-acteurs



→ ANALYSE CROISÉE de la trajectoire historique  
du système agri-alimentaire territorial

→ ÉCHANGES avec d'autres territoires  
français et européens

→ ÉTUDES CIBLÉES sur les thématiques  
clés du projet : accessibilité sociale,  
accompagnement de l'installation agricole

→ RENCONTRES MULTI-ACTEURS  
sur la restauration scolaire municipale  
et sur l'installation en maraîchage



→ ATELIERS D'ÉDUCATION ALIMENTAIRE

→ UN JEU PARTICIPATIF sur l'impact territorial  
de l'assiette

→ UN MANIFESTE pour poser les enjeux clés  
[Lire le manifeste](#)

→ UN FILM RÉCIT des 2 ans de recherche-action  
[Visionner le film](#)

→ LE PREMIER FORUM LOCAL  
DE L'ALIMENTATION en sud Ardèche

# Réalisations des groupes de travail

Les 3 groupes de travail (GT) sur la trajectoire, l'alimentation durable et l'installation agricole, sont composés de membres du groupe plénier et de quelques personnes extérieures, sollicitées pour leurs compétences et éclairages complémentaires sur ces trois sujets.

## GT TRAJECTOIRE

**UNE ANALYSE** co-construite, identifiant les phases de transformation du système agri-alimentaire territorial, amendable et remobilisable pour des enseignements, des débats, des travaux ultérieurs etc.

**UN ARTICLE SCIENTIFIQUE** et une méthodologie qui est aujourd'hui reprise dans le projet européen ATTER.

**UNE ANALYSE** qui a enrichi les réflexions autour de la prospective alimentaire portée par le Parc des Monts d'Ardèche, et qui a alimenté les candidatures Projet Alimentaire Territorial des intercommunalités en 2021.

## GT INSTALLATION MARAÎCHAGE

**UN RECENSEMENT DES TRAVAUX** conduits sur l'installation agricole, notamment sur les espaces tests agricoles et le tutorat, qui permettent à des porteurs de projets agricoles de se tester en étant accompagnés par des agriculteurs expérimentés.

**UN ATELIER DE CO-CONCEPTION EXPÉRIMENTAL** organisé sur la ferme d'un producteur de fruits afin de discuter les conditions et difficultés liées au développement d'une production de légumes pour la restauration collective.

**UN OUTIL DE SIMULATION** pour des agriculteurs ou porteurs de projets, intéressés à fournir la restauration collective. Ce tableau permet d'estimer les surfaces, coûts de production, chiffres d'affaires, et la planification dans le temps, selon la diversité de légumes produits et les débouchés visés.



**UNE RENCONTRE** entre porteurs de projets agricoles et agriculteurs en place, éventuellement prêts à mettre à disposition des parcelles.

L'ensemble de ce travail a permis d'initier un premier projet d'espace test agricole sur une commune du territoire, dans le cadre d'un dispositif de soutien du Conseil Départemental de l'Ardèche, et pourra être mutualisé.

## GT ALIMENTATION DURABLE

**L'ORGANISATION D'ÉCHANGES AVEC D'AUTRES TERRITOIRES,** pionniers sur cette thématique comme Mouans Sartoux ou Biovallée, originaux dans leur approche, sociale par exemple, comme Mirecourt, ou innovants et proches de nous comme Rhône Crussol.

**L'ORGANISATION D'UNE RENCONTRE PUBLIQUE** sur la restauration collective, qui a rassemblé une trentaine d'agriculteurs, élus, parents, cuisiniers, autour de Gilles Daveau, formateur en «cuisines nourricières», et d'expériences locales de cantines scolaires qui ont repris la maîtrise de leur cuisine et de leur approvisionnement.

**LA RÉALISATION D'UNE ANALYSE** «ex-post» sur un dispositif de paniers solidaires et sur une expérience très innovante de glanage social conduite en 2016 par les CIVAM Ardèche, qui ont permis à un groupe d'habitants locaux de ramasser et transformer

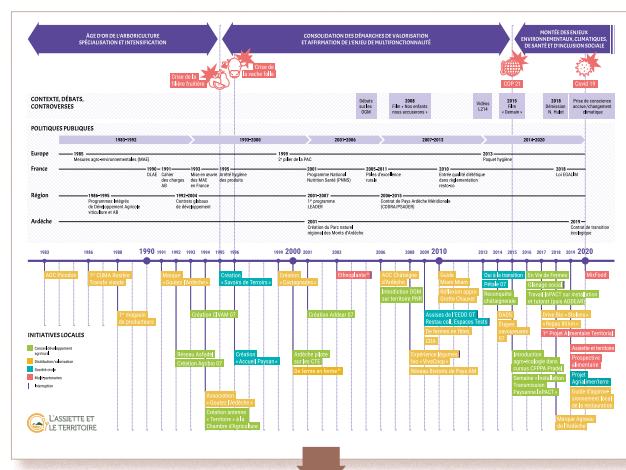
des fruits et légumes et de rencontrer des agriculteurs locaux.

**UN ATELIER DE CUISINES NOURRICIÈRES** organisé lors du forum local de l'alimentation, le 24 septembre 2021, et qui a permis à des cuisiniers de restauration collective de partager leur vision d'une alimentation durable en réalisant sur place le buffet de l'événement.



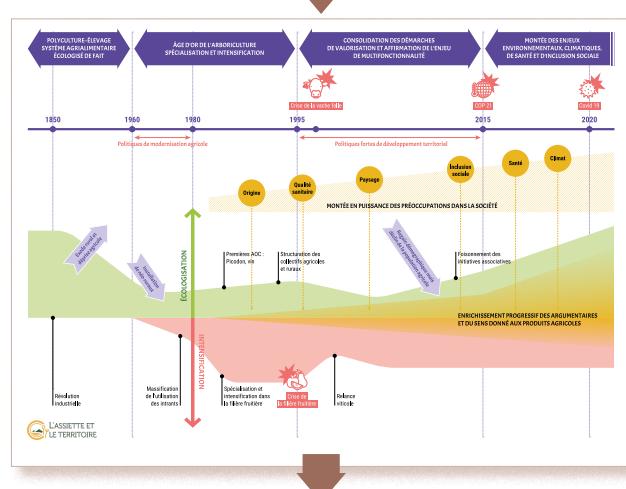
# Trajectoire du système agri-alimentaire territorial

Une analyse de la trajectoire passée et des dynamiques actuelles a été construite de manière itérative sur une période d'environ 6 mois, avec un texte qui s'est enrichi au fil des commentaires des membres du GT trajectoire et de ses réunions.



## FRISE CHRONOLOGIQUE DÉTAILLÉE

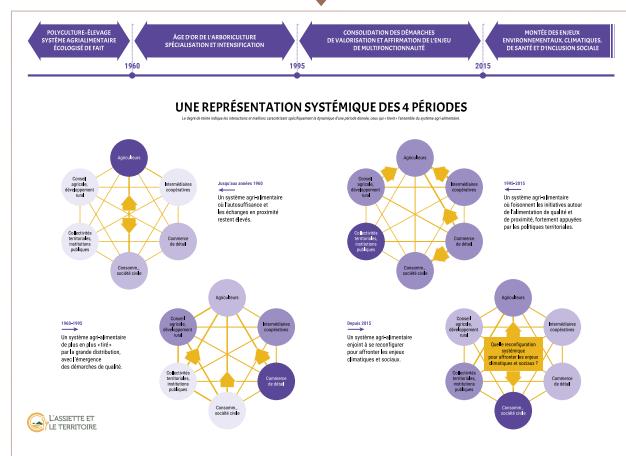
À partir d'une frise chronologique construite pendant le premier atelier plénier avec tous les participants, d'une analyse documentaire et d'une synthèse des études antérieures, le groupe a élaboré une première trajectoire détaillée. Elle retrace les différents programmes et politiques publiques (en haut), et quelques projets et initiatives clé (en bas), initiés par les acteurs du développement agricole, de la valorisation/distribution, associatifs ou multi-partenaires, qui ont ponctué et influencé les transformations du système agri-alimentaire territorial depuis les années 1980.



## FRISE CHRONOLOGIQUE SYNTHÉTIQUE

À partir de cette étape, le groupe trajectoire a analysé les mécanismes de transition en élargissant à une période plus longue, et identifié quatre grandes phases dans cette trajectoire:

- avant les années 1960, un système agri-alimentaire diversifié et de fait relativement écologisé ;
- jusqu'au début des années 1990, l'âge d'or de l'arboriculture avec un fort mouvement de spécialisation et d'intensification ;
- entre 1995 et 2015 environ, une période marquée par le foisonnement des initiatives ;
- et dans la période plus récente, la montée des enjeux climatiques mais aussi d'inclusion et de santé.



## LECTURE SYSTÉMIQUE DES ACTEURS DE L'ALIMENTATION

Les schémas systémiques associés à la frise synthétique identifient les maillons (types d'acteurs) qui jouent un effet d'entraînement particulier dans chacune des périodes, sur le système alimentaire et sa trajectoire. Dans le texte co-écrit, des zooms sont proposés sur des initiatives clés du système alimentaire territorial, avec cette perspective systémique, à titre d'exemples.

# Poursuivre la mobilisation des acteurs

*Le projet l'Assiette et le Territoire est parvenu, selon les retours de ses membres et partenaires, à lancer et tenir une dynamique partenariale constructive, que tout ce collectif souhaite inscrire dans la durée et ouvrir à de nouveaux acteurs.*

## UN MANIFESTE QUI ÉNONCE 4 ENJEUX CLÉS

La diversité du groupe plénier dans sa composition et le travail co-construit ont permis de porter un regard transversal et systémique sur la transition agri-alimentaire et d'identifier des enjeux méritant d'être largement partagés, énoncé dans le manifeste écrit à 25 mains.

## UN PREMIER FORUM DE L'ALIMENTATION

Le Forum local « Recherches et Initiatives pour la transition agri-alimentaire » a eu lieu le 24 septembre 2021 et a réuni plus d'une centaine d'acteurs ardéchois. Il a été l'occasion de valoriser les résultats de la recherche-action et de balayer un large spectre de thématiques : accès au foncier/installation ; accessibilité alimentaire et justice sociale ; approvisionnement en produits locaux au sein de la restauration collective, transition alimentation et changements climatique. Un atelier pratique en « cuisines nourricières » a également conçu le buffet de l'événement.



## UNE FUSÉE À TROIS NIVEAUX POUR EMBARQUER TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS

Ce forum a été aussi une invitation à poursuivre l'action de manière collégiale, en proposant d'inscrire ce forum comme un RDV annuel et de créer un Conseil Local de l'Alimentation. Il serait l'étage intermédiaire d'un dispositif dont le niveau plus large serait le forum annuel rassemblant très largement les acteurs et citoyens du territoire, et le niveau plus restreint, un groupe de quelques personnes portant la co-animation opérationnelle. En parallèle, une thèse de sociologie portée par le Parc des Monts d'Ardèche et l'INRAE va porter sur les processus de mobilisation des acteurs et de gouvernance.

## VERS UN FUTUR CONSEIL LOCAL DE L'ALIMENTATION EN CENTRE ET SUD ARDÈCHE ?

Le CLA assurerait un rôle de transversalité, de vigilance et d'échange entre acteurs du système agrialimentaire territorial et notamment entre les projets de type Projet Alimentaire Territoiral (PAT) qui émergent sur notre territoire. Le forum du 24 septembre 2021 a permis de discuter des principes, rôles et composition d'une telle instance.

### LES PRINCIPES CLÉS

- Une instance multi-acteurs indépendante avec des acteurs publics et privés, non inféodée à une collectivité territoriale, et représentant les différents maillons du système alimentaire.
- Un mélange entre acteurs « mandatés » représentant des structures et acteurs « concernés » par la thématique agri-alimentaire et volontaires.
- Un groupe pérenne (alors que la concertation et la participation se traduisent trop souvent par des réunions ponctuelles)



### LES RÔLES

*Mise en commun d'expériences et de connaissances / partage de ressources / synergie et mise en cohérence entre actions des collectivités territoriales / vigilance collective et citoyenne sur des enjeux clés tels que l'inclusion sociale, l'environnement, l'équité territoriale et la santé globale / essaiage et appui à la reproduction d'initiatives / échanges avec d'autres territoires.*

# Manifeste

## *Pour une transition agri-alimentaire juste et écologique en sud Ardèche*

**L**a nécessité d'une transition de nos systèmes alimentaires vers des modes de production et de consommation plus durables et répondant aux enjeux climatiques, de biodiversité, de santé, de justice et d'équité, est aujourd'hui reconnue par tous et à tous les niveaux tout comme l'est, de manière croissante, la pertinence de l'échelle territoriale pour construire cette transition. À l'heure où l'alimentation prend une place croissante dans les attentes des citoyens et les politiques nationales (loi Egalim) et territoriales (projets alimentaires territoriaux), le travail initié par le collectif L'assiette et le territoire légitime aujourd'hui une prise de position collective et un engagement partagé pour une transition agri-alimentaire juste et écologique.

### 4 ENJEUX MAJEURS

**ENJEU n°1** Nous avons besoin d'un **portage politique ambitieux de ces questions**, qui demeurent souvent cloisonnées entre différents domaines et champs de compétence (et dans les collectivités territoriales, entre différents services): l'agriculture, le social, la santé, l'éducation etc. La transition alimentaire suppose non seulement des changements de pratiques (alimentaires, agricoles, d'approvisionnement), mais aussi des nouvelles manières de penser l'avenir de nos territoires. Ailleurs, les territoires qui ont réussi en la matière ont tous bénéficié d'un engagement fort d'élus qui proposaient aux acteurs locaux une direction et mobilisaient des leviers financiers pour agir concrètement sur la durée.

**ENJEU n°2** La définition des voies de transition doit **impliquer la diversité des acteurs concernés** (ceux qui incarnent les différents «maillons» du système alimentaire territorial engagés dans la production, la transformation, la distribution, la consommation, mais aussi l'accompagnement, l'accès ou l'éducation), et en particulier les citoyens et le milieu associatif, pionnier sur ces questions sur notre territoire.

**ENJEU n°3** Pour développer et concrétiser des projets opérationnels, le territoire doit **se doter de moyens dédiés et coordonnés d'animation de projet** sur la transition agri-alimentaire, en particulier sur les thématiques du rapprochement entre restauration scolaire et producteurs locaux et de la mobilisation de foncier pour l'installation agricole. Il s'agit donc d'investir collectivement dans une capacité d'ingénierie complémentaire et diverse pour opérationnaliser et enrichir les voies de transition.

**ENJEU n°4** Notre territoire est dynamique, mais sa fragilité sociale est réelle. Les **enjeux de justice sociale** et concrètement **d'accessibilité** de tous à une alimentation de qualité ainsi que **de rémunération correcte pour les agriculteurs** sont indissociables des enjeux écologiques et doivent être mis au premier plan des politiques alimentaires locales.

Dans le contexte actuel où notre territoire est peut être encore plus qu'ailleurs fragilisé par la crise sanitaire, où l'alimentation est un sujet fondamental du quotidien et partagé par tous, où différentes intercommunalités s'engagent dans des réflexions sur leurs politiques alimentaires, nous pensons qu'une instance ouverte et plurielle, de type Conseil Local de l'Alimentation, composé d'acteurs concernés, devrait être créée, et animée, pour assurer un rôle de transversalité, de vigilance sur les enjeux ci-dessus, et d'échanges à l'échelle du territoire du centre-sud Ardèche. Une telle instance serait complémentaire des instances susceptibles d'être créées à l'échelle intercommunale au travers des projets alimentaires territoriaux.

Le collectif de l'Assiette et le Territoire, de par sa diversité et son ouverture, et sa pratique d'articulation au travers de groupes thématiques ciblés, pourrait en constituer les prémisses. Pour notre part, nous nous engageons à poursuivre notre action, chacun dans nos organisations, collectifs, et réseaux, dans le sens d'une transition agri-alimentaire juste et écologique et à poursuivre les échanges de ressources et d'expériences dans la continuité de ce qui a été amorcé avec la recherche-action l'Assiette et le Territoire.



Le Collectif l'Assiette et le Territoire lors de son 1<sup>er</sup> atelier plénier le 26 nov. 2019.

# Manifeste

## *Pour une transition agri-alimentaire juste et écologique en sud Ardèche*

**L**a nécessité d'une transition de nos systèmes alimentaires vers des modes de production et de consommation plus durables et répondant aux enjeux climatiques, de biodiversité, de santé, de justice et d'équité, est aujourd'hui reconnue par tous et à tous les niveaux tout comme l'est, de manière croissante, la pertinence de l'échelle territoriale pour construire cette transition. À l'heure où l'alimentation prend une place croissante dans les attentes des citoyens et les politiques nationales (loi Egalim) et territoriales (projets alimentaires territoriaux), le travail initié par le collectif L'assiette et le territoire légitime aujourd'hui une prise de position collective et un engagement partagé pour une transition agri-alimentaire juste et écologique.

### 4 ENJEUX MAJEURS

**ENJEU n°1** Nous avons besoin d'un **portage politique ambitieux de ces questions**, qui demeurent souvent cloisonnées entre différents domaines et champs de compétence (et dans les collectivités territoriales, entre différents services): l'agriculture, le social, la santé, l'éducation etc. La transition alimentaire suppose non seulement des changements de pratiques (alimentaires, agricoles, d'approvisionnement), mais aussi des nouvelles manières de penser l'avenir de nos territoires. Ailleurs, les territoires qui ont réussi en la matière ont tous bénéficié d'un engagement fort d'élus qui proposaient aux acteurs locaux une direction et mobilisaient des leviers financiers pour agir concrètement sur la durée.

**ENJEU n°2** La définition des voies de transition doit **impliquer la diversité des acteurs concernés** (ceux qui incarnent les différents «maillons» du système alimentaire territorial engagés dans la production, la transformation, la distribution, la consommation, mais aussi l'accompagnement, l'accès ou l'éducation), et en particulier les citoyens et le milieu associatif, pionnier sur ces questions sur notre territoire.

**ENJEU n°3** Pour développer et concrétiser des projets opérationnels, le territoire doit **se doter de moyens dédiés et coordonnés d'animation de projet** sur la transition agri-alimentaire, en particulier sur les thématiques du rapprochement entre restauration scolaire et producteurs locaux et de la mobilisation de foncier pour l'installation agricole. Il s'agit donc d'investir collectivement dans une capacité d'ingénierie complémentaire et diverse pour opérationnaliser et enrichir les voies de transition.

**ENJEU n°4** Notre territoire est dynamique, mais sa fragilité sociale est réelle. Les **enjeux de justice sociale** et concrètement **d'accessibilité** de tous à une alimentation de qualité ainsi que **de rémunération correcte pour les agriculteurs** sont indissociables des enjeux écologiques et doivent être mis au premier plan des politiques alimentaires locales.

Dans le contexte actuel où notre territoire est peut être encore plus qu'ailleurs fragilisé par la crise sanitaire, où l'alimentation est un sujet fondamental du quotidien et partagé par tous, où différentes intercommunalités s'engagent dans des réflexions sur leurs politiques alimentaires, nous pensons qu'une instance ouverte et plurielle, de type Conseil Local de l'Alimentation, composé d'acteurs concernés, devrait être créée, et animée, pour assurer un rôle de transversalité, de vigilance sur les enjeux ci-dessus, et d'échanges à l'échelle du territoire du centre-sud Ardèche. Une telle instance serait complémentaire des instances susceptibles d'être créées à l'échelle intercommunale au travers des projets alimentaires territoriaux.

Le collectif de l'Assiette et le Territoire, de par sa diversité et son ouverture, et sa pratique d'articulation au travers de groupes thématiques ciblés, pourrait en constituer les prémisses. Pour notre part, nous nous engageons à poursuivre notre action, chacun dans nos organisations, collectifs, et réseaux, dans le sens d'une transition agri-alimentaire juste et écologique et à poursuivre les échanges de ressources et d'expériences dans la continuité de ce qui a été amorcé avec la recherche-action l'Assiette et le Territoire.



Le Collectif l'Assiette et le Territoire lors de son 1<sup>er</sup> atelier plénier le 26 nov. 2019.